

Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

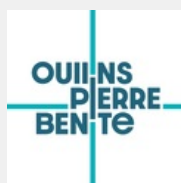
La commission communale d'accessibilité a été mise en place en mai 2016 et veille au déploiement de l'Agenda d'accessibilité programmée de la commune.

La Commission communale d'accessibilité est présidée par le Maire ou son représentant et est composée de :

- > 5 représentants du Conseil municipal : M. Souchon, Mme Guillemain, M. Claude, M. Hyvernât, Mme Sechaud
- > 4 représentants du monde associatif : association Second éveil, association FNATH, association PLO, CARPA

Elle se réunit pour faire le bilan du déploiement de l'Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée) de la Ville et évoquer les aménagements futurs.

Elle est missionnée pour établir un état des lieux des bâtiments, voiries, espaces publics et transports de la ville et organise des visites de terrain.



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► **HORAIRES** ([HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?))

@ **CONTACTEZ-NOUS**